

DIAGRAMME REPRÉSENTATIF DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE ET STRUCTURE DE LA RÉGLEMENTATION DU SYSTÈME FINANCIER CANADIEN

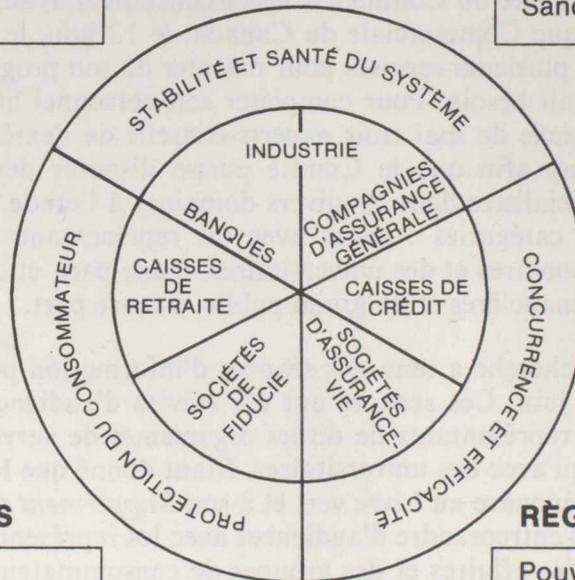
AUTORÉGLEMENTATION

Normes de soin et de surveillance
Comités du conseil d'administration
Nombre de membres du conseil d'administration
Administrateurs indépendants
Cumul de sièges d'administrateurs

SURVEILLANCE

Par fonction et par institution
Structure
Méthodes
Recours
Sanctions

OBJECTIFS



POLITIQUES STRUCTURELLES

Propriété des sociétés
Concentration des éléments du secteur
Liens entre services financiers et non financiers
Structure opérationnelle
Processus de révision de la réglementation

RÈGLES D'EXPLOITATION

Pouvoirs d'investissement et de prêt
Capital et levier
Double compte du capital
Transactions intéressées et conflits d'intérêts
Divulgation de renseignements par les institutions